

Genre du véhicule	Marque de fabrication	Type	Fiche d'homologation N°
Voiture de tourisme	PONTIAC	Phoenix	CH 0338 74
Constructeur	PONTIAC MOTOR COMPANY of G. M. C. Pontiac, Michigan (USA)		
Identification	"Phoenix 2XC69" et "CH 0338 74" sur la plaquette du constructeur "2Y69A.." devant le No du châssis		
Plaquette constr.	sous le capot, à droite, à l'intérieur de l'aile		
N° du châssis	à gauche, derrière le pare-brise		
Ident. du moteur	" 38 " à droite, à l'avant latéralement sur la culasse, vers la courbe de l'échappement		
Importateur princ.	GENERAL MOTORS SUISSE SA, Salzhaustrasse 21, 2501 Bienne		
Véhicule homologué	2Y69A8T 101 987	Signes fixes dans code du type	2Y69A.. / 2XY69

Chassis	
Nombre d'essieux	2 Nombre de roues 4
Direction	mécanique avec assistance hydraulique
Transmission	boîte automatique
Nombre de vitesses	3 Entraînement sur les roues AR
Frein de service	hydraulique, 2-circuits, AV=disques/AR=exp.interne, avec assistance par dépression, sur toutes les roues, AV= soupape de dosage AR= limiteur
Frein auxiliaire	mécanique, à expansion interne, sur les roues AR
Frein d'arrêt	identique au frein auxiliaire, pédale
Ralentisseur	-
Contrôle 2 circ.	par différence de pression, lampe-témoin combinée

Moteur			
Marque	B U I C K	Type	V6-231 2bbl(A)
Construction	V	Temps	4
Carburant	B	Position	avant
Réfrigérant	eau	Nombre cylindr.	6
Alésage	96,52	Course	86,36
Cylindrée	3789	CV-impôt	19,30
Puissance en CV	102 SAE-net	à t/min	3600
Bruit à proximité	79 dB/A	à t/min	2850 *
Silencieux	1 = 560x270x120 mm + catalyseur		
Mesure des gaz	ECE-15, 0,2 % à 840 t/min **		
Déparasitage	OCE, annexe 8, chiffres 3+4 = D		

Carrosserie	Limousine
Nombre de portes	4 Indic. vit. km/h
Ceintures sécurité	SAE-J-4c Rétroviseur intérieur + gauche
Cale	-
Antivol	verrouillage direction + boîte c.v.

Poids	avant	arrière	total
Poids à vide	820	720	1540
Charge utile	105	245	350
Poids total	925	965	1890
Garantie fabr.	2150		
Dimens. pneus	FR 78 - 14 B	FR 78 - 14 B	(Variantes +)
Pty / bar	- / 2,0	- / 2,1	voir
Charge	1270	1315	remarques)
pour V max	min. 147 km/h	min. 147 km/h	

Nombre de places	t 5 av 2 centre ar 3
Dimensions	int. ext.
Longueur	5166 Empattements 2822
Largeur	1839
Hauteur	1400 Voie av 1570 ar 1514
Porte à faux	lat. Voies av ar
	av 1003 ar
	ar 1341 Braquage g 11600 d 11600

Garantie poids remorquable avec frein	1485 kg
Garantie poids remorquable sans frein	455 kg
Garantie poids de l'ensemble	
Poids remorquable testé	1485 kg
Vitesse maximale selon le constructeur	147 km/h
Vitesse maximale testée	km/h
Charge garantie sur le toit	90 kg

Distance volant - vers l'avant du véhicule

Équipement	§) SEALED BEAM GUIDE 2B DOT H..	
Feux de route	SEALED BEAM GUIDE 2B DOT H..	
Feux de croisement	A (E)	
Feux de position	PMD XY SAE STIAR 78	
Feux rouges	PMD XY SAE STIAR 78	
Feux stop	1 (E) lat. DOT AP? 77 GUIDE 2x2 ar voir feux rouges	
Clignoteurs	av	AR ar SAE A-68 ou 77DOT
Catadioptrés	av	AR ar
Feux de gabarit	1/ séparé, au centre	
Feux complément.	2/ balais avec 2 ^{es} lave-glace	
Eclairage plaque	DELCO REMY F	
Essuie-glace	ou d'autres modèles homologués	
Avertisseurs		

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Voiture de tourisme	
Marque et type	PONTIAC	Phoenix
Homologation N°	CH 0338 74	
Carrosserie	limousine	
Places	total	5
	avant	2
Poids à vide	1540	Carburant B
Charge utile	-	CV-impôt 19,30
Poids total	2150	Cylindrée 3789

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- *) Mesure du bruit selon l'OCE : avec le véhicule en marche = 50 km/h, A2, 1A 2,56 = 71,5 dB/A.
- **) Mesure des gaz : la vignette ECE-15, y compris le No, se trouve sous le capot, à droite, à l'intérieur de l'aile.
- +) Variante de pneus : ER 78 - 14 B AV 1180 (2,0) AR 1220 (2,1) V-max. varie selon la marque, minimum 147 km/h
 195 SR 14 1150 (2,0) 1200 (2,1) 180 km/h
 215/70 SR 14 1180 (2,0) 1220 (2,1) 180 km/h.

§) Modifications par l'importateur :

- les clignoteurs latéraux AV doivent être synchronisés;
- les feux de position/clignoteurs AV d'origine sont enlevés et remplacés par des feux (E);
- les catadioptrés d'origine non étanches; il en est monté 2 complémentaires SAE A 68 ou 77 DOT;
- les clignoteurs AR sont équipés d'ampoules de 18/5 watts; un autocollant doit indiquer le nombre de watts exigé lorsqu'il diffère de celui d'origine;
- la distance du bord du véhicule est admise selon décision de la Div. féd. de police du 12.11.75;
- la sortie de l'échappement est conduite vers l'arrière jusqu'à l'extrémité de la carrosserie;

A noter dans le permis de circulation:

102 - charge utile de la galerie, max. 90 kg.

(14)

Lieu et date de l'homologation Studen, 29.11.77

Homologation fédérale des types de véhicules